

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

03/11/2025

Budget 2026 : une hausse en trompe-l'œil qui appauvrit durablement l'enseignement supérieur et la recherche et menace l'avenir de la Nation

Alors que le gouvernement annonce une augmentation du budget de l'enseignement supérieur et de la recherche pour 2026, la réalité pour les universités, les grandes écoles et les organismes de recherche est tout autre.

Chaque année, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche doivent faire face à de nouvelles dépenses récurrentes et imposées par l'État : inflation, revalorisations salariales et mesures sociales. En 2026, deux nouvelles charges seront obligatoires, une hausse de la contribution au CAS pension et la cotisation à la nouvelle protection sociale complémentaire du personnel par les établissements employeurs.

Ces nouvelles charges ne sont, encore une fois, que partiellement financées en raison des augmentations insuffisantes des subventions pour charge de service public. Entre 2022 et 2026, l'augmentation de la dépense annuelle pour le seul périmètre des universités et des grandes écoles (programme 150) atteint près de 1 milliard d'euros (sur un budget total d'environ 15 milliards d'euros), mais seule la moitié de ce besoin a réellement été financé par l'État.

Ce déséquilibre fragilise l'ensemble de notre système. Il se manifeste par l'impossibilité d'investir dans les équipements pédagogiques et scientifiques, ainsi que par le report des rénovations indispensables de nos campus. Ces rénovations sont pourtant nécessaires pour répondre aux exigences en matière de conditions de travail et d'études, d'attractivité et de réduction de l'impact environnemental. A moyen terme, cette situation se traduira par la suppression de milliers d'emplois, la réduction de l'offre de formation et la fermeture de campus de proximité.

Le ministère met en avant une trésorerie cumulée de 5 milliards d'euros pour affirmer la solidité financière des universités et justifier qu'elles disposent de marges de manœuvre. Cependant, la majorité de ces fonds est déjà engagée dans des projets fléchés (ANR, Europe, France 2030...). Selon un dernier rapport officiel (IGF IGESR), de janvier 2025, la trésorerie réellement disponible n'est que de 830 millions d'euros, un montant dérisoire compte tenu des besoins et du nombre d'établissements concernés.

Les organismes de recherche ne sont pas épargnés par cette situation, qui aura un impact négatif sur les grandes infrastructures de recherche et sur les unités mixtes de recherche. Celles-ci subiront en effet une diminution de l'ensemble des moyens alloués par leurs tutelles.

L'annonce de l'arrêt de la Loi de Programmation de la Recherche (LPR) constitue un autre signe d'alerte fort. D'autant plus qu'une partie des effets escomptés - notamment les mesures salariales en faveur de l'attractivité - a été en grande partie neutralisée par une inflation importante.

Les réductions des budgets du Programme d'Investissement d'Avenir - PIA et de France 2030, qui impactent déjà la politique d'innovation (notamment par la baisse du budget des Sociétés d'Accélération du Transfert de Technologies - SATT) font également peser le risque d'une diminution du financement des Instituts Hospitalo-Universitaires - IHU, des Instituts de Recherche Technologique - IRT ou des Instituts pour la Transitions Energétiques - ITE. Ces structures sont pourtant essentielles pour la recherche en santé ou en technologie. De plus, ces coupes repousseraient la perspective d'un deuxième plan de soutien aux sciences humaines et sociales.

La situation des étudiants n'est pas épargnée : la réduction du programme « vie étudiante » éloigne davantage la perspective d'une réforme indispensable du système de bourses, et ce alors même que la précarité étudiante atteint un niveau critique.

En l'état actuel, le budget 2026 alloué à l'enseignement supérieur et de la recherche ne permettra pas à la France de relever les grands défis de notre siècle – qu'il s'agisse de transition écologique, de la révolution numérique, des mutations du travail, de la cohésion sociale ou des migrations.

Une Nation qui délaisse sa jeunesse et la science compromet irrémédiablement sa souveraineté intellectuelle, économique et démocratique.

Formée en octobre 2020, Udice porte la voix de treize universités françaises à forte intensité de recherche, œuvrant pour une recherche d'excellence, la performance de l'enseignement supérieur, et le développement d'écosystèmes d'innovation attractifs. Universités-membres : Aix-Marseille Université, Sorbonne Université, Université Claude Bernard Lyon 1, Université Côte d'Azur, Université de Bordeaux, Université de Paris Cité, Université de Strasbourg, Université Grenoble Alpes, Université Paris-Saclay, Université Paris Sciences et Lettres, Université de Montpellier, Université de Lorraine, Institut Polytechnique de Paris.

CONTACT

Catherine SARACCO / déléguée générale

06 67 68 55 49 / catherine.saracco@udice.org

Hadiatoullaye DIALLO / Chargée de mission communication

hadiatoullaye.diallo@udice.org

Mail : contact@udice.org | Site web : www.udice.org